



AG 22 Nov 2025 : Groupe de Travail 2

"Évaluation et qualification des équipiers"

Objectif « améliorer l'adéquation des profils des équipiers aux croisières du GIC »



Contributeurs :

- * Thierry Huteau
- * Gilles Schillig
- * Jean Luc Hochart
- * Hervé Le Bars



Objectif de ce GT

- Partager notre recommandation avec tous les CdB (réunion du 22 Nov 2025) afin d'éventuellement l'enrichir.
- Proposer notre recommandation au nouveau CA du GIC afin d'**améliorer l'adéquation des profils équipiers / navigations.**
- **Améliorer la sécurité et le confort des croisières GIC** en veillant à ce que **chaque croisière comporte un nombre suffisant d'équipiers ayant la compétence et les qualités humaines requises** pour la navigation envisagée.
- Faire une recommandation qui respecte les règles de la CNIL - RGPD

Constat

- 1) La grille d'évaluation actuelle et son exploitation **n'apportent pas les éléments suffisants pour constituer un équipage approprié à la navigation prévue** : Équipiers ne présentant pas les aptitudes physiques requises pour la navigation envisagée ou peu adaptables, insuffisamment sociables.
- 2) Pour **les nouveaux inscrits/adhérents**, les CV nautiques transmis au GIC ne sont pas toujours le reflet exact de leur situation actuelle en terme de compétences nautiques , mobilité, sociabilité. Dans le cas de navigation « engagée », nous recommandons qu'il y ait un échange téléphonique préalable entre le CdB et le nouvel inscrit potentiel : a l'issue de cet échange, le CdB confirmera, ou pas, l'inscription à la croisière demandée.

4 recommandations

1. Disposer d'une codification (utilisée dans l'appréciation/évaluation faite par les CdB) permettant de mesurer **3 aptitudes sur une grille de 4 niveaux (4 à 1)** :

- 1) Compétences nautiques
- 2) Aptitudes physiques (mobilité, vue, ouïe):
- 3) Savoir être / sociabilité

Chaque « évaluation/codification » est faite par le CdB pour une personne pour 1 croisière donnée. Chaque équipier aura donc avoir une évaluation pour chacune des croisières réalisées. Il sera donc indispensable de conserver les différentes évaluations pour chaque équipier afin d'avoir une vie différenciée des évaluations.

2. Avoir une **véritable commission navigation** au sein du GIC qui analyse les candidatures pour chaque croisière afin que chaque bord comporte le nombre suffisant de compétences nautiques en regard du programme de navigation envisagé.
3. **Identifier** clairement les personnes pouvant être un/e **véritable Second**. Cette liste des « Second » doit être accessible par tous les CdB
4. Pour les **nouveaux inscrits/adhérents**, nous recommandons qu'il y ait un **échange téléphonique préalable entre le CdB et le nouvel inscrit** : à l'issue de cet échange, le CdB confirmera, ou pas, l'inscription à la croisière demandée, particulièrement pour les navigations «engagées» nécessitant un minimum de mobilité physique et des compétences nautiques.



Compétences nautiques

=> basée sur la grille de niveau définie par les Glénans :

> **niveau 4 (CdB et Second))** : Maîtrise reconnue de la marche du bateau ; Capable de faire et faire faire dans toutes les conditions de mer en hauturier et côtier.

> **Niveau 3 (chef de quart)** : capable de comprendre et faire la navigation et toutes les manœuvres en toute sécurité.

> **Niveau 2 (équipier débrouillé)** ; connaissant les manœuvres à exécuter pour suivre un cap, changer de route, s'orientant par rapport au vent , connaissant les comportements à risque , le vocabulaire marin, mais devant être coaché pour l'exécution

> **Niveau 1 (équipier débutant)** : faible expérience de la croisière ou de la voile légère

Aptitudes Physiques

- > **Niveau 4** : A l'aise physiquement dans toutes les manœuvres y compris l'effort physique qu'elles nécessitent, en toute sécurité de jour comme de nuit quelque que soit les conditions de mer en côtier et hauturier.
- > **Niveau 3** : A l'aise physiquement dans la plupart des manœuvres, en toute sécurité de jour comme de nuit mais pas forcément dans toutes les conditions de mer.
- > **Niveau 2** : A l'aise physiquement dans la plupart de manœuvre mais rencontre des problèmes de mobilité / équilibre pour réaliser les manœuvres de nuit en sécurité.
- > **Niveau 1** : Fortes contraintes physiques (mobilité, équilibre, ouïe, vue, etc.) entraînant une efficacité limitée dans l'exécution des manœuvres pouvant conduire à occulter certains aspects de sécurité pour lui et les autres membres de l'équipage



Savoir être / Sociabilité

Niveau 4 : Très agréable à vivre à bord. Propose très souvent son aide aussi bien pour les manœuvres que dans les tâches du bord : cuisine, vaisselle, nettoyage ; bricolage, courses à terre , etc ... Contribue activement à établir une bonne ambiance (sécurité, sérénité, convivialité) à bord entre tous les membres de l'équipage et dans toutes les conditions de navigations

Niveau 3 : Personne agréable , sait proposer son aide , participe sans avoir à lui demander. Contribue à établir une bonne ambiance (cf ci dessus) à bord

Niveau 2 : Personne en retrait de l'équipage, ne participe pas spontanément aux tâches du bord, on doit le solliciter régulièrement.

Niveau 1 : Personne qu'il faut systématiquement solliciter pour qu'il participe aux tâches du bord. Ne suit pas, délibérément, les consignes indiquées par le CDB ou le Second.

Pour les personnes « à problème » , un debrief oral devra etre fait à la personne concernée par le cdb durant la croisière au moment opportun. Le CdB devra faire un signalement circonstancié à la Commission navigation en restant le plus factuel possible.



Comment réaliser une adéquation satisfaisante Aptitudes / Croisière ?

- > Le **GIC intègre cette « adéquation nécessaire » à son règlement intérieur** pour ensuite être en mesure de ne pas inscrire un/e candidat/e à une croisière donnée mais en lui proposant une autre croisière plus appropriée à ses capacités.
- > La **commission navigation** analyse la bonne adéquation entre demande d'un équipier et croisière demandée afin que chaque bord comporte le nombre suffisant de compétences nautiques en regard du programme de navigation envisagé.
- > Concernant le « Savoir Etre / Sociabilité » Nécessité d'avoir un **entretien avec l'équipier/e « problématique »** pour discuter avec lui/elle de ce problème dès qu'il est identifié.
- > Demander aux adhérents/es (anciens et nouveaux) un certificat médical fait par une **médecin du sport** afin d'éviter les certificat médical de « complaisance » . A renouveler tous les 2 ans.

RGPD : impact pour les CdB

- Le GIC collecte et conserve des informations sur tous ses adhérents (CV nautique , enquête post croisière envoyée à tout l'équipage (équipiers et CdB) , **dans le but d'avoir la meilleure adéquation possible « Équipier - CdB - croisière »** Chaque adhérent a la possibilité d'avoir accès aux informations le concernant par simple demande auprès du GIC .
- Le GIC se doit d'en informer chaque adhérent , lors de son inscription , qu'il va collecter et conserver des informations concernant chaque adhérent et donne la possibilité d'accéder aux informations le concernant par simple demande.
- Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, le point précédent doit être inclus dans le règlement du GIC.



Bonnes Croisières

